

Principes d'accompagnement adoptés par le CAC Georges Brassens à Mantes-la-Jolie (78)

L'accompagnement des pratiques amateurs se situe dans le cadre d'une action culturelle large, ancrée sur un territoire, attentive à la diversité des pratiques et des émergences. Nous cherchons par la valorisation des démarches artistiques, à faire prendre conscience à chacun de ses capacités individuelles et collectives.

Notre relation avec les musiciens se définit comme un accompagnement souple dans le temps qui se donne la possibilité d'explorer différents modes de transmission des savoirs.

Les objectifs de l'accompagnement sont :

- favoriser l'expression et la curiosité, l'écoute et l'esprit critique,
- développer les capacités techniques instrumentales,
- maîtriser l'environnement musical des pratiques,
- encourager et permettre les pratiques collectives dans leur diversité,
- permettre l'initiative artistique.

La démarche d'accompagnement vise la responsabilisation et l'autonomie du musicien amateur en lui permettant de s'approprier les outils de sa pratique. Cette démarche s'appuie sur la valeur du collectif et cherche également à favoriser, pour le musicien amateur, l'affirmation d'une personnalité musicale. C'est ensuite dans la rencontre d'un musicien et d'un public que nous pouvons évaluer l'impact de cet accompagnement.

La diffusion : en café concert ou sur des lieux de proximité (associatifs, municipaux, bars ...), faire jouer et se confronter au public en les accompagnant de jeunes formations amateurs du Mantois et de

la scène Yvelinoise. Ces

concerts constituent un complément nécessaire à l'apprentissage instrumental et au développement culturel par une mise en situation et l'expérience qu'ils apportent.

Les studios de répétition : former des musiciens des groupes, leur donner les moyens de s'exprimer quel que soit leur profil ou leur envie. Pour cela nous utilisons le travail en studio et la répétition comme acte fondateur de l'expérience musicale des groupes. Nous profitons de ces moments pour sensibiliser les musiciens sur les risques auditifs liés aux pratiques excessives et les informer sur les droits d'auteur, les règlements d'administration et de gestion du spectacle vivant. Nous mettons en place un soutien administratif (création de dossier de presse, lettre de motivation, concours, recherche de lieu de spectacle ...)

La formation: dans le prolongement de certaines formations, une aide à la répétition est proposée pour permettre d'optimiser le temps de travail et de création. Sans être une formation

ou un stage, c'est un temps proposé pendant lequel un intervenant extérieur (musicien, sonorisateur, scénographe) assiste à la répétition et se trouve en situation d'écoute pour renvoyer aux groupes les forces et faiblesses de leur méthode de travail en répétition.

Il n'est bien entendu pas question d'interférer sur le processus de création du groupe, mais plutôt d'aider l'artiste à avancer dans un contexte de répétition en studio ou en scène.

Ce travail permet également de préparer le travail d'enregistrement ou de pré-production en studio par une plus grande rigueur en répétition.

Les Master-Class : Il s'agit d'ateliers ponctuels organisés à l'occasion de passage d'artistes professionnels reconnus pour leur pratique instrumentale (guitare, percussion, batterie ...) ou chorégraphique (hip-hop, jazz ...).

- Le son, la lumière sous forme de cessions courtes et comprises comme une initiation, il s'agit de mettre en avant les difficultés techniques rencontrées par les groupes qui se produisent dans des lieux pas ou peu équipés et d'envisager des solutions adaptées.
- Des formations « à la carte » sont organisées sur demande explicite par instrument ou en groupe.

L'enregistrement : l'édition de CD ne s'entend pas comme finalité d'une démarche artistique avec une seule visée promotionnelle, mais comme un moyen, outil pédagogique d'étape permettant aux groupes de continuer à fabriquer leur expérience musicale en faisant le «deuil » d'un premier travail de répertoire pas toujours très abouti.

Nous cherchons à passer des contrats avec chaque formation que nous décidons d'accompagner pour les conforter dans une démarche de réflexion et de rigueur s'inscrivant dans le temps.

Projet associatif du CAC Georges Brassens, Mantes-la-Jolie.